



**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015**

**2015-07 : Compte-rendu des décisions du Maire prises en application des délégations accordées par le conseil municipal :**

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées par la délibération n° 2014-13 du 30 mars 2014. (cf compte-rendu ci-joint)

**2015-08 : Approbation du compte de gestion 2014 – Budget Ville :**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	2 271 190,00	3 451 072,00	5 722 262,00
Titres de recettes émis			
Réduction de titres	1 394 584,44	3 693 971,55	5 088 555,99
	0,00	10 180,00	10 180,00
Recettes nettes	1 394 584,44	3 683 791,55	5 078 375,99
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	2 271 190,00	3 451 072,00	5 722 262,00
Mandats émis	1 146 085,71	3 185 103,07	4 331 188,78
Annulations de mandats	2 880,00	4 009,90	6 889,90
Dépenses nettes	1 143 205,71	3 181 093,17	4 324 298,88
<b>RESULTAT</b>			
Excédent	251 378,73	502 698,38	754 077,11
Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	- 185 070,62		251 378,73	66 308,11
Fonctionnement	529 408,97	529 408,97	502 698,38	502 698,38
<b>TOTAL</b>	<b>344 338,35</b>	<b>529 408,97</b>	<b>754 077,11</b>	<b>569 006,49</b>

**2015-09 : Approbation du compte administratif 2014 – Budget Ville :**

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 502 698,38 €

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 251 378,73 €.

Le détail par chapitre de l'exécution budgétaire est présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement											
Dépenses						Recettes					
Chap	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total	Chap	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total
011	Charges à caractère général	943 077	-	861 328,49	861 328,49	13	atténuation de charges	21 000	-	22 312,33	22 312,33
012	Personnel	1 795 738	-	1 743 854,52	1 743 854,52	70	Produits services	211 844	-	193 574,19	193 574,19
014	Atténuation de produits	23 137	-	23 137,00	23 137,00	73	Impôts et taxes	2 407 377	-	2 385 023,99	2 385 023,99
65	Charges de gestion courante	212 792	-	210 025,51	210 025,51	74	Dotations et participations	627 887	-	643 235,16	643 235,16
66	Charges financières	51 000	-	49 904,42	49 904,42	75	Autres produits	160 964	-	143 911,51	143 911,51
67	Charges exceptionnelles	5 913	-	4 713,09	4 713,09	76	Produits financiers	-	-	21,85	21,85
23	Virement	415 715	-	-	-	77	Produits exceptionnels	12 000	-	210 117,81	210 117,81
042		3 700	-	288 130,14	288 130,14	042	Opération entre sections	10 000	-	85 594,71	85 594,71
<b>Total dépenses</b>		<b>3 451 072</b>	<b>-</b>	<b>3 181 093,17</b>	<b>3 181 093,17</b>	<b>Total recettes</b>		<b>3 451 072</b>	<b>-</b>	<b>3 683 791,55</b>	<b>3 683 791,55</b>
						<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2014</b>					
						<b>502 698,38</b>					
Section d'investissement											
Dépenses						Recettes					
Chap /op	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total	Chap	Intitulé	BP 2014	Engagé	Réalisé	Total
001	Déficit antérieur	185 071	-	-	-	021	Virement	415 715	-	-	-
204	subventions versées	17 000	2 287,00	11 435,00	13 722,00	1068	excédent de fonctionnement reporté	529 408	-	529 408,97	529 408,97
16	Emprunts	80 000	-	79 184,73	79 184,73	10	Dotations et participations	203 213	-	213 130,28	213 130,28
040	Opérations entre sections	10 000	-	85 594,71	85 594,71	024	Cessions	205 000	-	-	-
041	Opérations ordre section	150	-	150,00	150,00	041	Opérations ordre section	150	-	150,00	150,00
10	Bâtiments polyvalents	179 973	15 235,00	89 446,94	104 681,94	040	opération entre sections	3 700	-	288 130,14	288 130,14
12	Bibliothèque	4 749	686,00	1 308,00	1 994,00	13	Subventions	380 054	108 761,00	179 765,05	288 526,05
21	Espaces verts	18 448	-	12 049,96	12 049,96	16	Emprunt	533 950	-	184 000,00	184 000,00
30	Installations sportives	124 539	1 406,00	122 056,94	123 462,94						
31	Place de la Poste	54 542	41 580,00	9 600,00	51 180,00						
33	Place du marché	1 000	-	867,82	867,82						
44	Acquisitions immo	665 000	13 632,00	299 900,12	313 532,12						
53	P.L.U.	36 515	20 425,00	10 685,20	31 110,20						
55	Voirie	789 560	176 884,00	354 163,68	531 047,68						
57	Mairie	14 565	10 231,00	1 172,44	11 403,44						
62	Eclairage public	26 044	11 479,00	2 740,12	14 219,12						
63	Groupe scolaire	64 034	-	62 850,05	62 850,05						
<b>Total dépenses</b>		<b>2 271 190</b>	<b>293 845,00</b>	<b>1 143 205,71</b>	<b>1 437 050,71</b>						
						<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT 2014</b>					
						<b>251 378,73</b>					

Le compte administratif et une note de synthèse sont joints au présent ordre du jour

**2015-10: Affectation des résultats 2014 – Budget Ville :**

L'excédent de fonctionnement 2014 est de 502 698,38 €.

L'excédent cumulé de la section d'investissement qui se compose du déficit antérieur de 185 070,62 € et de l'excédent 2014 se monte à 66 308,11€. En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 185 084 €, le besoin de financement de la section d'investissement est de 118 775,89 €.

L'affectation des résultats proposée se présente comme suit :

<b>A – Solde de fonctionnement de l'exercice 2014</b>	502 698,38 €
<b>B - Solde antérieur de fonctionnement</b>	0,00
<b>C - Résultat de fonctionnement à affecter (A+B)</b>	502 698,38 €
<b>D – Résultat d'investissement</b>	
<b>Excédent</b>	66 308,11 €
<b>E -Solde des restes à réaliser</b>	
<b>Besoin de financement</b>	- 185 084,00 €
<b>F-Besoin de financement en investissement = D+E</b>	- 118 775,89 €
<b>Affectation de C en réserves R1068 (investissement)</b>	502 698,38 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 à la section d'investissement du budget 2015. On constate que l'excédent de fonctionnement (C) couvre bien le besoin de financement de la section d'investissement (F) et permet de plus de financer les investissements 2015 à hauteur de 383 922,49 €(D-F).

**2015-11 : Taux des taxes locales :**

La commune enregistre une hausse de ses dépenses de fonctionnement et une diminution de ses recettes. Hors les taux de Châteauneuf de Gadagne sont inférieurs à ceux des communes de sa strate.

<b>2014</b>	<b>Le Thor</b>	<b>Morières</b>	<b>St Saturnin</b>	<b>Jonquerettes</b>	<b>Caumont</b>	<b>Gadagne</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	16,05%	18,01%	16,65%	9,98%	13,75%	<b>9,63%</b>
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	22,80%	28,32%	26,50%	16,54%	27,95%	<b>10,25%</b>
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	44,00%	86,02%	80,56%	45,71%	66,33%	<b>37,05%</b>

A taux constants le produit 2015 serait de 928 000 €. Afin de maintenir le virement prévisionnel au niveau du BP 2014 et de permettre le financement des investissements à venir, il est proposé de porter le produit des taxes locales à 1 000 000 €. Les taux s'établiraient alors comme suit :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>10,37%</b>
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	<b>11,04%</b>
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	<b>39,90%</b>

**2015 - 12 : Budget Primitif 2015– Ville :**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget VILLE 2015

Section de fonctionnement									
Dépenses				Recettes					
Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total	Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total
011	Charges à caractère général	950 373		950 373	13	atténuation de charges	5 000	-	5 000
012	Personnel	1 822 000		1 822 000	70	Produits services	209 858	-	209 858
014	Atténuation de produits	23 200		23 200	73	Impôts et taxes	2 469 647	-	2 469 647
65	Charges de gestion courante	220 330		220 330	74	Dotations et participations	648 950	-	648 950
66	Charges financières	53 000		53 000	75	Autres produits	144 791	-	144 791
67	Charges exceptionnelles	5 600		5 600	76	Produits financiers	-	-	-
23	Virement			-	77	Produits exceptionnels	8 000	-	8 000
042	Operation entre sections	4 500		4 500	042	Operation entre sections	10 000	-	10 000
	<b>Total dépenses</b>	<b>3 079 003</b>	<b>-</b>	<b>3 079 003</b>		<b>Total recettes</b>	<b>3 496 246</b>	<b>-</b>	<b>3 496 246</b>
						<b>VIREMENT 2015</b>			<b>417 243</b>
Section d'investissement									
Dépenses				Recettes					
Chap/op	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total	Chap	Intitulé	BP 2015	RAR 2014	Total
001	deficit	-	-	-	001	excédent investissement reporté	66 308	-	66 308
204	subventions versées	10 000	2 287	12 287	021	Virement	417 243	-	417 243
16	Emprunts	92 550	-	92 550	1068	excédent de fonctionnement reporté	502 698	-	502 698
040	Opérations entre sections	10 000	-	10 000	10	Dotations et participations	147 316	-	147 316
10	Bâtiments polyvalents	360 600	15 235	375 835	024	Cessions	-	-	-
12	Bibliothèque	10 700	686	11 386	040	operation entre sections	4 500	-	4 500
21	Espaces verts	15 000	-	15 000	13	Subventions	398 193	108 761	506 954
30	Installations sportives	1 463	1 406	2 869	16	Emprunt	300 000	-	300 000
31	Place de la Poste	15 000	41 580	56 580					
44	Acquisitions immo	310 000	13 632	323 632					
53	P.L.U.	-	20 425	20 425					
55	Voirie	661 971	176 884	838 855					
57	Mairie	79 140	10 231	89 371					
62	Eclairage public	42 500	11 479	53 979					
63	Groupe scolaire	42 250	-	42 250					
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 651 174</b>	<b>293 845</b>	<b>1 945 019</b>		<b>Total recettes</b>	<b>1 836 258</b>	<b>108 761</b>	<b>1 945 019</b>

Une note de synthèse et le budget primitif 2015 sont joints au présent ordre du jour.

**2015- 13 : Convention d'objectifs avec le comité des fêtes :**

Le comité des fêtes bénéficie d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € par an. Conformément à la réglementation, une convention d'objectifs doit être conclue définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée. **Le projet de convention est joint au présent ordre du jour.**

Il est proposé au conseil municipal d'en approuver les termes et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**2015-14 : Budget Ville 2015 - Subventions aux associations :**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions dont **la liste est jointe au présent ordre du jour.**

**2015-15 : Approbation du compte de gestion 2014 – Budget annexe assainissement :**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	480 651,00	309 604,00	790 255,00
Titres de recettes émis (b)	318 185,24	290 035,86	608 221,10
Réductions de titres (c)	0,00	5 415,61	5 415,61
Recettes nettes (d = b – c)	318 185,24	284 620,25	602 805,49
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	480 651,00	309 604,00	790 255,00
Mandats émis (f)	280 678,26	230 406,25	511 084,51
Annulations de mandats (g)	0,00	2 248,62	2 248,62
Dépenses nettes (h = f – g)	280 678,26	228 157,63	508 835,89
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d – h) Excédent	37 506,98	56 462,62	93 969,60
(h-d) Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	72 382,15		37 506,98	109 889,13
Fonctionnement	60 279,04	60 279,04	56 462,62	56 462,62
<b>TOTAL</b>	<b>132 661,19</b>	<b>60 279,04</b>	<b>93 969,60</b>	<b>166 351,75</b>

**2015-16 : Approbation du compte administratif 2014 – Budget annexe assainissement :**

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

**La section d'exploitation dégage un excédent de 56 462,62 €**

La section d'investissement enregistre un excédent d'investissement de 37 506,98 €. Le résultat cumulé qui se compose de l'excédent antérieur de 72 382,15 € et de l'excédent 2014 se monte à 109 889,13 €.

En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 59 018 €, l'excédent de financement de la section d'investissement est de 50 871,13 €

Section d'exploitation									
Dépenses					Recettes				
Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé	Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé
011	Charges à caractère général	21 000	-	5 708,44	70	Produits services	69 000		59 653,98
65	Charges de gestion courante	1 000	-	-	74	Dotations et participations	25 000		30 438,07
66	Charges financières	10 350	-	6 925,5	042	opération d'ordre	215 604		194 528,20
23	Virement	56 650		-	77	Reprise sur amortissements	-		-
042	Amortissements	220 604		215 523,70					
<b>Total dépenses</b>		<b>309 604</b>	<b>-</b>	<b>228 157,63</b>	<b>Total recettes</b>		<b>309 604,00</b>		<b>284 620,25</b>
<b>SOLDE D'EXPLOITATION</b>									<b>56 462,62</b>
Section d'investissement									
Dépenses					Recettes				
Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé	Chap	Intitulé	BP	Engagé	Réalisé
20	immo incorp	1 609	-	1 608,18	1068	Réserves (résultat exploitation 2013)	60 279	-	60 279,04
21	Immo corporelles	17 000	-	16 356,31	13	Subventions	36 633	-	28 280,43
23	Immobilisations en cours	226 438	59 018,00	58 613,87	21	Immo corporelles	14 103	-	14 102,07
16	Emprunts	10 000	-	9 571,70	27	opérations patrimoniales (TVA)	10 000	-	-
040	Operation d'ordre entre sections	215 604	-	194 528,20	040	Amortissements	220 604	-	215 523,70
041	opérations patrimoniales (tva)	10 000	-	-	021	Virement	56 650	-	-
					041	Op patrim (tva)	10 000	-	-
					001	Solde d'exécution reporté	72 382	-	-
<b>Total dépenses</b>		<b>480 651</b>	<b>59 018,00</b>	<b>280 678,26</b>	<b>Total recettes</b>		<b>480 651,00</b>	<b>-</b>	<b>318 185,24</b>
<b>SOLDE D'INVESTISSEMENT 2015</b>									<b>37 506,98</b>

Le compte administratif complet est joint au présent ordre du jour

**2015-17 : Affectation des résultats 2014 – Budget annexe assainissement :**

L'affectation des résultats proposée se présente comme suit :

<b>A – solde de fonctionnement de l'exercice</b>	56 462,62
<b>B - Solde antérieur</b>	0,00
<b>C - Résultat de fonctionnement à affecter</b>	56 462,62
<b>D – Résultat d'investissement</b>	
<b>Excédent de financement</b>	109 889,13
<b>E -Solde des restes à réaliser</b>	
<b>Besoin de financement</b>	- 59 018,00
<b>F-Excédent de financement = D+E</b>	50 871,13
<b>Affectation de C en réserves R1068 (investissement)</b>	<b>56 462,62</b>

**2015-18 : Budget Primitif 2015 – Assainissement :**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget du service assainissement. L'équilibre budgétaire se présente comme suit :

Section d'exploitation									
Dépenses					Recettes				
Chap	Intitulé	BP	RAR	Total	Chap	Intitulé	BP	RAR	Total
011	Charges à caractère général	18 000		18 000	70	Produits services	59 000		59 000
65	Charges de gestion courante	1 000		1 000	74	Dotations et participations	30 000		30 000
66	Charges financières	9 600		9 600	42	opération d'ordre	15 000		15 000
23	Virement	36 400		36 400					
42	Amortissements	39 000		39 000					
<b>Total dépenses</b>		<b>104 000</b>		<b>104 000</b>	<b>Total recettes</b>		<b>104 000</b>		<b>104 000</b>
Section d'investissement									
Dépenses					Recettes				
Chap	Intitulé	BP	RAR	Total	Chap	Intitulé	BP	RAR	Total
20	immo incorp	5 000		5 000	1068	Réserves (résultat 2012)	56 462		56 462
21	Immo corporelles	198 336		198 336	13	Subventions	31 500	-	31 500
23	Immobilisations en cours	25 000	59 018	84 018	21	Immo corporelles	14 103		14 103
16	Emprunts	10 000		10 000	27	opérations patrimoniales (TVA)	25 000		25 000
040	Operation d'ordre entre sections	15 000		15 000	040	Amortissements	39 000		39 000
041	opérations patrimoniales (tva)	25 000		25 000	021	Virement	36 400		36 400
					041	Op patrim (tva)	25 000		25 000
					001	Solde d'exécution reporté	109 889		109 889
<b>Total dépenses</b>		<b>278 336</b>	<b>59 018</b>	<b>337 354</b>	<b>Total recettes</b>		<b>337 354</b>		<b>337 354</b>

En investissement est inscrit en restes à réaliser le solde de l'engagement pour la maîtrise d'œuvre pour la nouvelle station d'épuration. Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement du quartier des Magues sont également inscrits sur le budget 2015.

**Le budget primitif 2015 est joint au présent ordre du jour**

**2015-19 : Travaux 2015 : demande d'inscription au titre du contrat de plan**

La commune peut solliciter l'inscription de travaux au titre du contrat de plan 2015 sous réserve que l'autofinancement soit au minimum de 50 %. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement correspondant et d'autoriser le Maire à déposer le dossier auprès du conseil général.

Coût prévisionnel des travaux : 152 671 € H.T.  
 Conseil général (contrat de plan 2015) : 73 200 €  
 Autofinancement : 79 471 € (+ T.V.A.= 30 534,20 €)

**2015-20 : Modification du tableau des effectifs :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Il est proposé au conseil municipal de créer les postes suivants :

Deux postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Les poste précédemment occupés par les agents figureront comme non pourvus sur le tableau des effectifs et seront supprimés après avis du comité technique. Aucun nouvel emploi n'est créé.

**2015-21 : Délégation de service public pour l’assainissement collectif : choix du délégataire et approbation du contrat :**

Il est proposé au conseil municipal de choisir la SDEI comme délégataire du service assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et pour une durée de trois ans, d’approuver les termes du contrat et de ses annexes et d’autoriser M. le Maire à le signer. Afin de permettre au conseil municipal de prendre connaissance de ce dossier, **sont joints au présent ordre du jour :**

- Le rapport final du Maire
- Le projet de contrat et ses annexes

**2015-22 : Commissions municipales :**

Suite à la démission de M. Laurent TRIVES et à l’installation de Mme Alexandra VILLAIN, il a été proposé aux conseillers municipaux de la liste « tous unis pour un nouveau souffle » de revoir la composition des commissions afin de leur permettre de se répartir le travail en commission. Les élus de cette liste ont fait la proposition suivante :

- Action Culturelle : Alexandra VILLAIN
- Action sociale/Solidarité/Personnes âgées/Insertion : Nadine JAULENT
- Cadre de vie/Batiments/Voirie/Réseaux : Nadine JAULENT
- Communication : Alexandra VILLAIN
- Enfance/Adolescence/Affaires Scolaires : Alexandra VILLAIN
- Fêtes et Cérémonies/Vie Associative/Sport : Nadine JAULENT
- Finances : Alexandra VILLAIN
- Urbanisme/Environnement/Agriculture/Viticulture : Nadine JAULENT

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d’approuver la composition des commissions municipales comme suit :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>Membres</b>
Action culturelle, bibliothèque	A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, M. FABRE, C. GERMAIN, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAOU, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	L. BERTRAND, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, S. LUCIANI, C. SUAOU, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Enfance, adolescence, affaires scolaires	F. AIMADIEU, A. BARTOLO, M. FABRE, A. HUGUES, E. KLEIN, M. VAUTRIN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	J.M. CAZES, H. CHANSEL, P. GEREN, S. LUCIANI, T. MAUSSAN, M. PELISSIER, N. JAULENT, J.P. VILMER
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	J.M. CAZES, M. FABRE, P. GEREN, C. GERMAIN, A. HUGUES, E. KLEIN, M. PELISSIER, S. POYNARD, N. JAULENT, J.P. VILMER
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	V. AUBERT, F. AIMADIEU, L. BERTRAND, A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, C. GERMAIN, S. LUCIANI, S. POYNARD, C. SUAOU, N. JAULENT, J.P. VILMER
Communication	F. AIMADIEU, A. CANGELOSI, H. CHANSEL, M. FABRE, E. KLEIN, T. MAUSSAN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Finances	H. CHANSEL, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAOU, A. VILLAIN, J.P. VILMER

**2015-23 : Adhésion au Syndicat des Eaux Durance Ventoux : transfert du passif et de l’actif**

Suite à l’arrêté préfectoral du 31 décembre 2013 portant adhésion de la commune de Châteauneuf-de-Gadagne au Syndicat au 1er janvier 2014, il convient d’effectuer le transfert comptable des biens nécessaires à l’exercice par le Syndicat de la compétence sur le territoire de la commune ainsi que des engagements qui y sont rattachés. Ce transfert se réalise au moyen d’écritures d’ordre non budgétaire.

Conformément aux dispositions des articles L. 1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le transfert fait l’objet d’une mise à disposition des biens à titre gratuit, qui s’accompagne par la signature d’un procès-verbal de transfert.

La commune a recensé l'ensemble des biens, subventions et emprunts, nettement individualisés, affectés à la compétence eau potable, qui font l'objet du transfert.

Le transfert comptable porte sur les éléments suivants :

**Biens :**

Valeur brute : 2 612 095,75 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 2 081 961,91 €

**Subventions :**

Valeur brute : 877 680,82 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 757 031,53 €

**Emprunts –** Capital restant dû au 31/12/2013 : 328 782,55 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce transfert, d'autoriser le Maire à signer le procès-verbal correspondant (cf ci-joint) et de demander au comptable de réaliser les écritures d'intégration des immobilisations, subventions et emprunts, dont les montants sont mentionnés ci-dessus.

**PIECES JOINTES AU PRESENT ORDRE DU JOUR**

- 1/ Compte-rendu des délégations
- 2/ Compte administratif 2014 – budget Ville
- 3/ Note de synthèse exécution BP ville 2014
- 4/ Budget Primitif 2015- Ville
- 5/ Note de synthèse sur le budget primitif 2015 Ville
- 6/ Projet de convention d'objectifs avec le comité des fêtes
- 7/ Proposition de subventions aux associations
- 8/ Compte administratif 2014 assainissement
- 9/ Budget primitif 2015 assainissement
- 10/ Délégation de service public : rapport final du maire, projet de contrat et ses annexes
- 11/ Projet de procès-verbal de transfert au Syndicat des Eaux Durance Ventoux